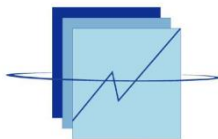


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICES DU CHIFFRE D’AFFAIRES DANS LES SERVICES (ICAS)



Note d’analyse

T3 2020

Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprise pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

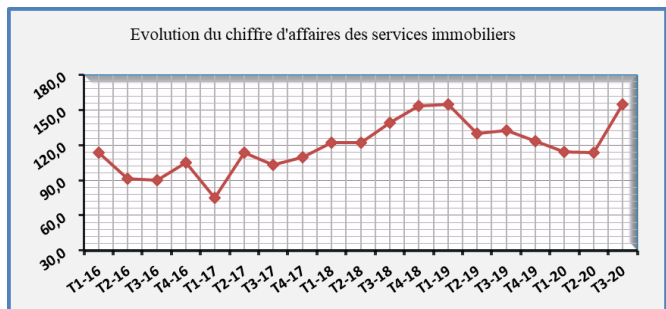
Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les Indices du chiffre d'affaires dans les services (ICAS). Ces indicateurs, base 100 en 2016, mesurent l'évolution du chiffre d'affaires des prestations de service. Les ICAS couvrent les sections H (Transports et Entreposage), L (Activités immobilières), M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques), N (Activités de soutien et de bureau et I (Hébergement et Restauration). Les échantillons sont tirés du répertoire des entreprises de l'ANSD et sont actualisés chaque année avec le système des années de référence. Les indices sont publiés au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas encore effectué ; les analyses sont donc faites en variation annuelle. Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 82,4% pour les services de soutien et de bureau, 73,5% pour l'immobilier, 75,2% pour l'hébergement et la restauration, 66,7% pour le transport et l'entreposage et enfin 52,7% pour les services spécialisés, scientifiques et techniques.

Un relèvement du chiffre d'affaires des services immobiliers

Au troisième trimestre 2020, le chiffre d'affaires des services immobiliers est ressorti en hausse de 17,1% par rapport à celui de la période correspondante de l'année précédente. Cette situation est imputable au relèvement du chiffre d'affaires de la location immobilière et activités sur biens propres (+17,5%) Cependant, il est observé une baisse du chiffre d'affaires des activités des agences immobilières (-37,3%). Sur les trois premiers trimestres de 2020, le chiffre d'affaires des services immobiliers s'est réduit de 8,2% par rapport à celui de la période correspondante de 2019.

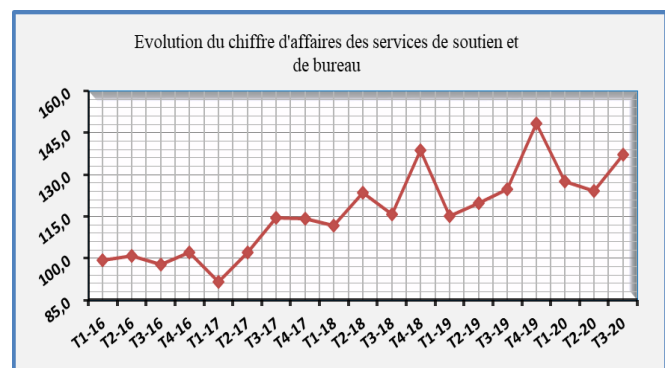
Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires des services immobiliers



Une augmentation du chiffre d'affaires des services du soutien et de bureau

Les entreprises de soutien et de bureau ont vu leur chiffre d'affaires croître de 10,0% en variation annuelle. Ce résultat découle de l'augmentation du chiffre d'affaires des activités liées aux ressources humaines (+28,6%), d'enquête et de sécurité (+6,6%) et de soutien aux bâtiments et aménagement paysager (+4,1%). Au même moment, il est noté une diminution du chiffre d'affaires des activités des agences de réservation et voyageur (-87,8%) et de location bail (-12,5%). Sur les trois premiers trimestres de 2020, le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau s'est redressé de 8,1% par rapport à celui de la période correspondante de 2019.

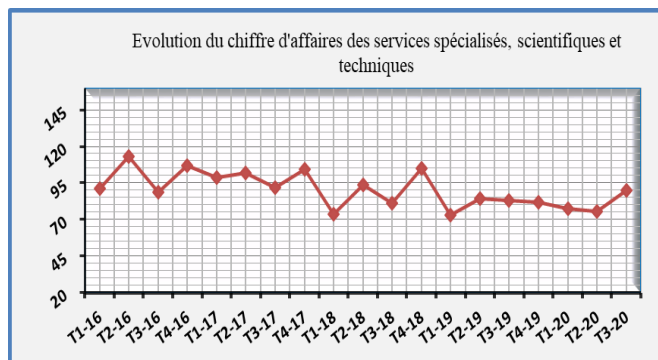
Graphique 2 : Evolution du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau



Un accroissement du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques a progressé de 8,5% en variation annuelle. Le relèvement du chiffre d'affaires des activités juridiques et comptables (+26,8%) et d'architecture, d'ingénierie et techniques (+22,6%) explique cette évolution. Tout de même, la baisse du chiffre d'affaires des services de la publicité et études de marché (-10,6%) a été notée sur la période sous revue. Sur les trois premiers trimestres de 2020, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques a crû de 0,9% par rapport à celui de la même période de 2019.

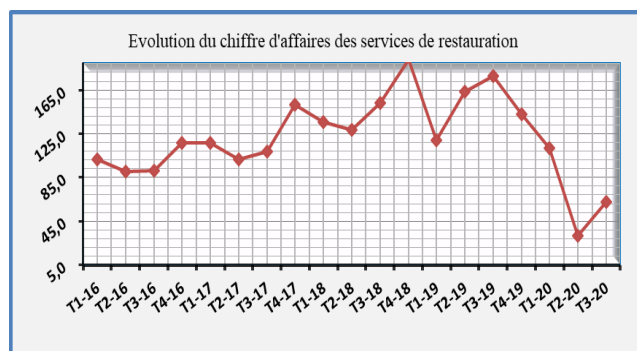
Graphique 3 : Evolution du chiffre d'affaire des services spécialisés, scientifiques et techniques



Une réduction du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Les entreprises d'hébergement et de restauration continuent de subir les conséquences de la Covid-19 au troisième trimestre 2020. En effet, leurs chiffres d'affaires ont chuté de 64,8% comparé à la même période de l'année dernière. Cette situation est consécutive à la diminution du chiffre d'affaires dans les activités de restauration (-71,9%) et d'hébergement (-51,9%). Sur les trois premiers trimestres de 2020, le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration a également baissé de 55,2% par rapport à celui de la période correspondante de 2019.

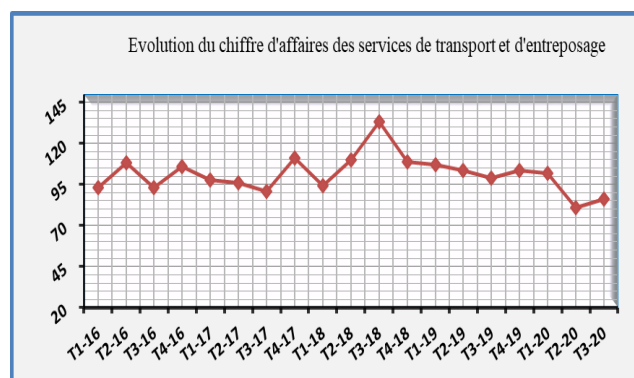
Graphique 4 : Evolution du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration



Une baisse du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

Au troisième trimestre 2020, le chiffre d'affaires des services du transport et d'entreposage a connu une réduction de 12,8%, en variation annuelle. Cette baisse est en relation avec la diminution du chiffre d'affaires des services du transport aérien (-73,1%), d'entreposage et activités des auxiliaires de transport (-14,9%) ainsi que celui du transport terrestre (-10,2%). Cependant, le chiffre d'affaires des activités postales et de courrier (+20,9%) a progressé sur la période sous revue. Sur les trois premiers trimestres de 2020, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage a baissé de 13,0% par rapport à celui de la période correspondante de 2019.

Graphique 5 : Evolution du chiffre d'affaires des services de transport et de l'entreposage



Annexe

Tableau 1 : INDICE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES SERVICES IMMOBILIERS

Désignation des services	T3-19	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20	T3-20/ T3-19	3T-20/ 3T-19
ACTIVITES IMMOBILIERES	132,4	123,7	114,0	113,6	155,0	17,1	-8,2
Location immobilière et activités sur biens propres	137,1	127,9	117,8	117,7	161,2	17,5	-8,2
Activités des agences immobilières	24,0	27,4	27,6	20,1	15,0	-37,3	-14,5
ENSEMBLE	132,4	123,7	114,0	113,6	155,0	17,1	-8,2

Source : ANSD

Tableau 2 : INDICE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU

Désignation des services	T3-19	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20	T3-20/ T3-19	3T-20/ 3T-19
LOCATION ET LOCATION-BAIL	188,4	256,9	142,5	100,0	164,9	- 12,5	- 28,2
Location et location-bail	188,4	256,9	142,5	100,0	164,9	- 12,5	- 28,2
ACTIVITES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES	115,0	141,4	132,1	138,5	147,9	28,6	27,7
Activités liées aux ressources humaines	115,0	141,4	132,1	138,5	147,9	28,6	27,7
ACTIVITES DES AGENCES DE RESERVATION ET VOYAGISTES	95,0	107,1	43,9	0,7	11,6	- 87,8	- 78,5
Activités des agences de réservation et voyagistes	95,0	107,1	43,9	0,7	11,6	- 87,8	- 78,5
ENQUETES ET SECURITE	107,0	127,6	108,2	104,0	114,0	6,6	1,3
Enquêtes et sécurité	107,0	127,6	108,2	104,0	114,0	6,6	1,3
SOUTIEN AUX BATIMENTS ; AMENAGEMENT PAYSAGER	129,2	127,2	127,7	128,0	134,4	4,1	4,9
Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager	129,2	127,2	127,7	128,0	134,4	4,1	4,9
ENSEMBLE	124,7	148,2	127,4	124,3	137,2	10,0	8,1

Source : ANSD

Tableau 3 : INDICE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES SERVICES SPECIALISES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Désignation des services	T3-19	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20	T3-20/ T3-19	3T-20/ 3T-19
ACTIVITES JURIDIQUES ET COMPTABLES	77,7	74,7	96,9	86,1	98,5	26,8	9,9
Activités juridiques et comptables	77,7	74,7	96,9	86,1	98,5	26,8	9,9
ACTIVITES D'ARCHITECTURE, D'INGENIERIE ET TECHNIQUES	80,4	102,7	65,6	80,1	98,5	22,6	-1
Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques	80,4	102,7	65,6	80,1	98,5	22,6	-1
PUBLICITE ET ETUDES DE MARCHÉ	89,4	75,2	71,4	66,4	79,9	-10,6	-5,9
Publicité et études de marché	89,4	75,2	71,4	66,4	79,9	-10,6	-5,9
ENSEMBLE	82,9	81,6	77,4	75,6	89,9	8,5	0,9

Source : ANSD

Tableau 4 : INDICE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES SERVICES D’HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Désignation des services	T3-19	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20	T3-20/ T3-19	3T-20/ 3T-19
HEBERGEMENT	182,9	148,1	111,2	39,9	88,0	-51,9	-51,0
Services d'Hébergement	182,9	148,1	111,2	39,9	88,0	-51,9	-51,0
RESTAURATION	175,3	139,8	112,4	27,1	49,3	-71,9	-57,7
Services de Restauration	175,3	139,8	112,4	27,1	49,3	-71,9	-57,7
ENSEMBLE	178,2	142,8	112,1	31,5	62,7	-64,8	-55,2

Source : ANSD/DSC/BEC

Tableau 5 : INDICE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES SERVICES DE TRANSPORT ET D’ENTREPOSAGE

Désignation des services	T3-19	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20	T3-20/ T3-19	3T-20/ 3T-19
TRANSPORTS TERRESTRES	75,3	76,0	79,7	62,1	67,6	-10,2	-11,7
Transports routiers de passagers	82,2	83	87,1	67,8	73,8	-10,2	-11,7
TRANSPORTS PAR EAU	48,3	44,3	41,8	26,7	48,5	0,4	-25,6
Transports maritimes et côtiers	48,3	44,3	41,8	26,7	48,5	0,4	-25,6
TRANSPORTS AÉRIENS	84,3	69,1	46,7	14,6	22,6	-73,1	-62,8
Transports aériens	84,3	69,1	46,7	14,6	22,6	-73,1	-62,8
ENTREPOSAGE ET ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT	143,0	158,3	143,5	122,1	121,7	-14,9	-12,7
Entreposage	176,5	149,5	169,1	121,8	114	-35,4	-19
Activités des auxiliaires de transport	136,6	160,2	138,6	122,4	123,4	-9,6	-11,2
ACTIVITES DE POSTE ET DE COURRIER	99,4	99,8	107,1	102,2	120,2	20,9	9,1
Activités de poste et de courrier	99,4	99,8	107,1	102,2	120,2	20,9	9,1
ENSEMBLE	98,9	103,4	101,6	81,1	86,2	-12,8	-13

Source : ANSD

Champ couvert

Le champ d'application de l'ICAS comprend les sections H (transports et entreposage), L (activités immobilières), I (hébergement et restauration), N (activités de soutien et de bureau) ainsi que la section M (activités spécialisées, scientifiques et techniques). Cependant, toutes les sections dans les services ne sont pas encore couvertes par le calcul de cet indice.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur des services. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui se situent en deçà du seuil sont repêchées. Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le secteur des services. La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne qui ont déposé au moins une fois un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble.

Les indices élémentaires représentent le rapport du chiffre d'affaires au cours du trimestre courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint : **Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale par intérim : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mamadou THIOUB & Muhamed NDIAYE**

Equipe de collecte : **Awa SEYDI, Nafy KANOUTE, Amadou SALL, Ibrahima BA**

Diffusion: **El Hadji Malick GUEYE**